

## Conseil Municipal - 26 août 2009 - séance publique

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Marie GUILLAUD, Marion CORVEZ, Corinne FABRE. Messieurs Laurent GERBAUX, Philippe DESPESE, Michel MURDINET, Stéphane COING-BELLEY, Philippe PASCAL, Jean-Michel ANSELMIER, Alain BOUCAUT, Michel NOEL, Robert CECCON

Absents excusés : M. Lynda CHOROT

Secrétaire de séance : M. Cécile SUPTITZ

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 14 voix Pour le compte-rendu du 09 juillet 2009.

### **Point n° 1. TRAVAUX CRECHE**

Pour ce 1<sup>er</sup> point, Nicolas DUBUS et Sébastien FREITAS, agence équilibre 38, architectes chargés du dossier, sont venus commenter l'ouverture des offres reçues (de 2 à 8 plis par lot) pour la réalisation des travaux d'extension de la crèche.

Ils informent le Conseil de l'avancement de leur travail d'analyse des plis : vérification des calculs, des pièces fournies, ... et proposent de contacter toutes les entreprises pour revoir le cahier des charges car le budget est dépassé de 18 % (période non appropriée pour appel d'offres, beaucoup de vacances...). Plusieurs possibilités pour faire baisser les prix : modification de certaines prestations (matériaux moins chers), plusieurs lots à la même entreprise pour avoir un prix global moins cher... les négociations seront menées par la mairie.

Un lot cependant peut être attribué : le lot 12 « fondations spéciales » avec 2 réponses.

Sondefor (86) pour 22 706,40 € HT avec une variante acceptée par le bureau EGSOL

Rhône Alpes Fondations pour 27 340,00 € HT

DECIDE, avec 14 voix Pour, de signer ce marché avec Sondefor, notifier l'acte d'engagement accepté et un ordre de service pour démarrer les travaux. Charge Madame la Maire de toutes ces opérations.

DEMANDE aux architectes de poursuivre le travail d'analyse et de lancer les négociations nécessaires ; une nouvelle réunion sera nécessaire pour valider les propositions issues de ces transactions.

### **Point n° 2. ARRÊT D.U.P. & ACQUISITION TERRAIN**

Concernant l'acquisition des parcelles de terrain situées à la sortie du village en vue de l'aménagement de parkings, terrain appartenant aux familles Boulloud et Michel.

✓ Suite à la décision de suspendre la D.U.P., la société SETIS a établi un état des dépenses engagées pour ce dossier soit 4 022 €. Ils nous adressent un exemplaire des documents concernant cette affaire pour signifier son arrêt complet.

✓ Les actes pour les acquisitions de terrain ont été établis et transmis aux services des hypothèques ; nous attendons le retour pour procéder au règlement.

### **Point n° 3. VIREMENT DE CREDITS**

DECIDE le virement de crédits suivants pour régler les frais d'acquisition, de D.U.P., de bornage...

Dépenses de Fonctionnement :

\* Dépenses imprévues -- compte 022 = - 5 000 €

\* Virement à la section d'Investissement compte 023 = + 5 000 €

Recettes d'Investissement :

\* Virement de la section de fonctionnement compte 021 = + 5 000 €

Dépenses d'Investissement :

\* Acquisitions terrain - compte 2111 = + 5 000 €.

#### **Point n° 4. VOIRIE COMMUNALE**

- DONNE connaissance de la réalisation des travaux de voirie sur le chemin des Maîtres. La facture s'élève à 27 600 € H.T.
- RAPPELLE que le montant subventionnable retenu par la Conférence territoriale est de 41 000 € H.T.
- PROPOSE d'utiliser les crédits restant soit environ 13 000 € H.T. pour réaliser des travaux sur le chemin des Plattières
- Un avenant serait proposé à l'entreprise Chambard aux mêmes conditions financières que les premiers travaux pour une réalisation au plus tôt.
- Avis favorable avec 13 voix Pour et 1 Abstention, après s'être assurés qu'il n'existe pas de fuite au niveau des conduites d'eau sur cette portion de route.

#### **Point n° 5. QUESTIONS DIVERSES**

- Ecole numérique : Marion fait le point sur cette question et donne informations sur cette mise en place
- « Contrat Rivières » CCVI : Philippe D. donne information sur ce nouveau contrat. Contrat signé par les communautés de Communes. Dans le cas où la Communauté n'a pas la compétence quels enjeux, quelles conséquences ?
- Mise en vente de l'ancienne étrave : DECIDE la mise à prix à 200 €. Proposition –via l'écho– sous enveloppe avant le 30 septembre en mairie. Puis si cette consultation est infructueuse, Décide la mise en vente sur site Internet (Le Bon Coin). Avis favorable avec 14 voix Pour.
- Travaux repose des cloches : rendez-vous d'informations et d'explications avec la Société Bodet prévu le mardi 8 septembre à 18h en mairie
- Décoration poste de transformation EDF : Projet artistique sur les postes EDF, en lien avec les services d'ERDF qui subventionnent (500 € par an et par transfo). DECIDE avec 14 voix Pour de lancer le projet sur le poste de Gillot. Réalisation de ce projet avec l'aide de Michèle Volsy. D'autres postes pourront être ainsi décorés : Les Etroits, Les Muets...
- Stérilisation des chats errants : proposition de la SPA, 2 solutions : 1/ la commune donne le n° de la SPA et chacun se débrouille, 2/ la Commune ouvre 1 contrat groupé et transmet à la SPA qui intervient. Vote 5 contre 3 Pour et 6 Abstention. DECIDE avec 4 contre, 1 abstention et 9 Pour de faire uniquement une information dans le prochain Echo.
- Eclairage du parking mairie : 2 propositions ATE avec 3 030 € et Duboucher avec 1 376 €. Avis favorable sous conditions avec 14 voix Pour l'entreprise Duboucher.
- Invitation le 12 septembre prochain pour fêter les 20 ans de la salle des fêtes. Rendez-vous à partir de 8h30 pour le nettoyage de la salle puis à 11h30 autour d'un apéritif.
- Plan de prévention de la grippe H1N1 : attention à porter sur contact avec public + plan de continuité du travail en cas de maladie
- Arrêté sécheresse : secteur « Grésivaudan » classé en « bassin en vigilance ». Voir les conditions à respecter.
- ERDF : proposition de réaliser un renforcement du réseau dans le secteur des Ramées, coût estimé à 12 000€, subventionné à 65%. DECIDE de vérifier les besoins, REPORTE sa décision.
- Fonctionnement Conseil : réunion des adjoints le lundi tous les 15 jours – réunion de travail à 19h30 avant les réunions du Conseil municipal.
- Emploi Agent communal : Proposition de mettre en place un contrat aidé. Pascale suit la question...
- Mucoviscidose : aide sous forme de fournitures de copies à hauteur de 150 €
- Informations : l'horaire de garderie est confirmé pour 18h30 au lieu de 18h. Brenda Williams remplacera Angélique Stadelmann.
- Question sur fermeture de la route de Bois Vert aux véhicules, beaucoup de voitures, de camping car s'installent .... Reporté à prochain conseil
- Travaux dans Forêt Communale 2008 commence semaine prochaine

Prochain conseil : réunion publique **le mardi 6 octobre 2009 à confirmer si besoin**

La séance est levée à 23 h 55

**A noter – à débattre : Changement général de tous les compteurs d'eau**